Antoine Milbau

Prêtre de l'Oratoire

Entré : 1702

Né à Pézenas (Hérault), le 1685

Mort à Pézenas ", le 11 septembre 1754

Notes bio-bibliographiques

E. Bonnardet
p. de l'Oratoire

Voir :

Adry : t. IV, p. 73.

Nécrologe des plus célèbres défenseurs de la vérité, 1760, t. III, p. 314.

Nouvelles Ecclésiastiques du 6 février 1755.

Le Père Antoine Milhau

Listes des Assemblées — 1729 Pézenas

1732 "

1733 "

1736 "

1739 "

1742 "

1745 "

1746 "

1749 "

1752 "

Nécrologe — Mort à Pézenas dans son bénéfice le 11 sept 1754

M. M. 607, 4e catalogue, N. 1156 =

Antoine Milhau, de Pézenas, entré à Paris en 1702, prêtre en 1710, mort en 1754.

M. M. 612, N 225 =

le Confrère Antoine Milhau, de Pézenas, âgé de 17 ans, fils de Pierre Milhau et de Jeanne Marielle, bourgeois, ayant fait ses humanités et sa philosophie à Pézenas, entré le 13 octobre, vêtu le 1 Nov. 1702 à Paris. A seulement fourni ses habits et son linge à l'Institution, mort en 1754.

Nécrologe des plus célèbres défenseurs de la vérité, 1760, t. III, p. 314 =

Monsieur Antoine Milhau, prêtre de l'Oratoire et bénéficier de l'église collégiale de Pézenas, diocèse d'Agde, entra de bonne heure dans la Congrégation. Avec d'heureuses dispositions, et secondé par d'excellents maîtres, il fit de grands progrès dans l'étude et dans la piété. M. de Fenquières, évêque d'Agde, dont il était diocésain, l'éleva au sacerdoce malgré lui et le mit vicaire à Pézenas, où il exerça avec succès le rare talent qu'il avait pour l'instruction et la conduite des âmes. Il eut le malheur de publier le Mandement de son évêque pour l'acceptation de la Bulle; mais il répara cette faute en chaire avec une humilité qui édifia et attendrit jusqu'aux larmes la plupart des assistants. Il confirma de plus sa

réclamation par une Lettre qu'il écrivit à l'évêque en 1717 et qui fut signée par plusieurs curés du diocèse ; ce qui le fit interdire. M. de la Châtre lui rendit ses pouvoirs et le protégea lorsqu'on voulut l'inquiéter au sujet du miracle opéré sur Pierre Gautier par l'intercession de M. de Pâris. Néanmoins il fut obligé de disparaître pendant qq temps pour éviter une Lettre de cachet dont il était menacé. Interdit depuis par M. de Charleval, M. Milhau se renferma dans une profonde retraite, remplissant avec assiduité les fonctions de son bénéfice et s'occupant utilement de l'étude et de la prière. Il venait de dire la Messe, lorsqu'il eut une attaque d'apoplexie, qui ne permit que de lui donner l'Extrême-Onction. Il mourut à Pézenas le 11 septembre 1754.

(Nouvelles Ecclésiastiques du 6 février 1755)

MM 618 p 26 N 225 =

Le Confrère Antoine Milhau, tonsuré

Né à Pézenas 17 ans

fils de Pierre Milhau et Jeanne Mariette, bourgeois de Pézenas

humanités et philos. à Pézenas

entré à Paris le 13 oct. reçu le 1 Nov. 1702

pension, ses habits et son linge